



PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2028

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux

Le contenu de cette publication a été rédigé et édité par l'INESSS.

Membres de l'équipe de projet

Auteure principale

Françoise Thomas, LL. M.

Présidente-directrice générale

Michèle de Guise, Ph. D.

Membres du comité de développement durable

Luc Adam

Renaud Lussier

Milaine Alarie

Jonathan Moreau

Frédérique Baril

Cathy Rouleau

Sarah-Maude Deschênes

Françoise Thomas

Nathalie Jobin

Monika Wagner

Équipe de l'édition

Hélène St-Hilaire

Sous la coordination de

Nathalie Vanier

Catherine Olivier, Ph. D.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

ISBN 978-2-550-96252-6 (PDF)

Tous droits réservés

© Gouvernement du Québec, 2023

Ce document peut être utilisé, reproduit, imprimé, partagé et communiqué, en tout ou en partie, à des fins non commerciales, éducatives ou de recherche uniquement, à condition que l'INESSS soit dûment mentionné comme source. Les photos, images ou figures peuvent être associées à des droits d'auteur spécifiques et nécessitent une autorisation de la part de l'INESSS avant utilisation. Tout autre usage de cette publication, y compris sa modification en tout ou en partie ou visant des fins commerciales, doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'INESSS. Une autorisation peut être obtenue en formulant une demande à droitdauteur@inesss.qc.ca.

Pour citer ce document : Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). Plan d'action de développement durable 2023-2028 rédigé par Françoise Thomas. Québec, Qc : INESSS; 2023. 18 p.

L'Institut remercie les membres de son personnel qui ont contribué à l'élaboration du présent document.

Table des matières

Message de la présidente-directrice générale	1
L'organisation en bref	2
Mission	2
Vision	2
Valeurs	3
Quelques données clés liées au développement durable	3
Contributions au développement durable par le biais de politiques publiques	5
Contexte interne	9
Contexte externe	11
Plan d'action de développement durable	12
Action 1 : Renforcer les capacités des équipes afin qu'elles intègrent de plus en plus le développement durable dans leurs travaux	13
Action 2 : Augmenter la part des acquisitions responsables	15
Action 3 : Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable auprès du personnel	16
Tableau synoptique	17

Message de la présidente-directrice générale

Conformément à la Loi sur le développement durable, je vous présente le Plan d'action de développement durable 2023-2028 de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS).

Ce document illustre la participation de l'INESSS à l'effort des sociétés d'État en matière de développement durable. Plus précisément, il répond aux attentes formulées à l'Institut par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) en réponse aux objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028.

Je remercie l'ensemble du personnel pour sa mobilisation de plus en plus large autour du développement durable. Celle-ci se traduit dans des actions de plus en plus concrètes, sur le plan administratif, mais également sur le plan scientifique en appui à l'excellence clinique et à l'utilisation efficace des ressources dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Je remercie également le comité de développement durable, composé de représentants de toutes les directions, pour sa contribution aux réflexions dont ce plan émane et aux actions qui en découlent :

- Cathy Rouleau, membre du comité interministériel en développement durable
- Françoise Thomas, officière du comité interministériel en développement durable
- Frédérique Baril
- Jonathan Moreau, officier en développement durable
- Luc Adam
- Milaine Alarie
- Monika Wagner
- Nathalie Jobin
- Renaud Lussier
- Sarah-Maude Deschênes

Michèle de Guise
Présidente-directrice générale

L'organisation en bref

Mission



Promouvoir l'excellence clinique et l'utilisation efficace des ressources dans le secteur de la santé et des services sociaux

Au cœur de cette mission, l'INESSS apprécie la valeur des interventions en santé et en services sociaux

Les principaux utilisateurs des travaux de l'INESSS sont les ministres et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), l'industrie des sciences de la vie, les gestionnaires des établissements du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les cliniciennes et cliniciens. La population constitue sa clientèle ultime compte tenu de la finalité de ses activités, mais l'Institut ne lui offre pas de services directs.

Pour réaliser ses travaux, l'INESSS mobilise des patients, patientes, usagers, usagères, citoyens et citoyennes, ainsi que des experts et expertes des milieux cliniques et de la communauté scientifique. Cette ouverture sur de multiples perspectives et la combinaison de diverses formes de savoirs, notamment ceux issus d'une expérience significative des services de santé et de services sociaux, permettent à l'Institut d'assurer la justesse et l'acceptabilité sociale de ses recommandations.

Vision



Être une référence incontournable pour éclairer les décisions et les pratiques

Valeurs



**Excellence • Indépendance • Ouverture • Rigueur scientifique • Transparence
Probité • Équité**

Quelques données clés liées au développement durable

Le développement durable s'entend d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Il s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

Loi sur le développement durable (D-8.1.1), article 2

Données clés	Description
270	Nombre d'employés au 31 mars 2023. Donnée témoignant des ressources limitées de l'organisation.
15	Nombre d'emplois régionalisés depuis le 1 ^{er} octobre 2018. Donnée démontrant l'engagement de l'Institut à renforcer l'occupation et la vitalité économique du territoire québécois, conformément au Plan gouvernemental de régionalisation (février 2022).
98 %	Proportion des employés autorisés à faire du télétravail sur une base régulière jusqu'à 5 jours par semaine. Donnée témoignant du virage pris par l'INESSS à la suite de la pandémie de COVID-19. Ce virage a un impact direct sur l'objectif 5.8 de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028.

Données clés	Description
100 %	Proportion des employés équipés d'un ordinateur portable fourni par l'INESSS.
100 %	Proportion des nouveaux ordinateurs portables, fournis par l'Institut, respectant les critères EPEAT (Electronic Product Environmental Assessment Tool).
6	Nombre de produits de veille stratégique de l'innovation publiés de 2021 à 2024. Indicateur du plan stratégique 2021-2024. Afin d'accélérer l'accès rapide aux innovations qui offrent le plus grand potentiel de création de valeur, l'INESSS s'est engagé à renforcer ses activités de veille stratégique de l'innovation et des pratiques novatrices.
+66 %	Taux de croissance, en 2022-2023, des produits de connaissances produits par l'Institut visant la diminution ou le retrait de pratiques de faible valeur dans le réseau de la santé et des services sociaux. Indicateur du plan stratégique 2021-2024. En plus de mettre en valeur les meilleures pratiques, l'INESSS s'est engagé à formuler des recommandations concernant les pratiques de faible valeur, dans une visée de diminution ou de retrait.

Contributions au développement durable par le biais de politiques publiques

Parmi les plus récents plans, cadres et politiques publiés par l'INESSS, les suivants méritent d'être soulignés, bien qu'ils n'aient pas été élaborés en réponse aux objectifs de la [Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028](#).

Plan stratégique 2021-2024

L'INESSS en est à la dernière année de son [Plan stratégique 2021-2024](#). Cette période a été marquée par plusieurs défis, notamment l'intégration de l'innovation.

Le cheminement des interventions innovantes, de l'idée initiale à l'utilisation généralisée en pratique, dépend de nombreux jugements et décisions par diverses parties prenantes. L'INESSS y a une contribution unique et distinctive : apprécier la valeur des interventions pour éclairer

l'Institut dans son plan stratégique 2021-2024 consiste à mobiliser les talents et les expertises de son personnel ainsi que de ses collaborateurs et une prise de décision juste et raisonnable.

L'engagement pris par collaboratrices autour d'un projet scientifique et organisationnel en appui à la création de valeur pour la collectivité québécoise. Les principes d'appréciation globale de la valeur des interventions en santé et services sociaux sont au cœur de cette mobilisation.

Cadre d'appréciation de la valeur des interventions en santé et en services sociaux

En 2021, l'INESSS s'est doté d'un [Énoncé de principes et fondements éthiques - Cadre d'appréciation de la valeur des interventions en santé et en services sociaux](#) pour guider ses travaux d'évaluation. Cet énoncé s'appuie sur les fondements éthiques et méthodologiques d'appréciation globale de la valeur. L'approche vise la considération et la mise en tension des cinq dimensions suivantes :

- Clinique : améliore la santé et le bien-être des usagers et usagères;
- Populationnelle : contribue à un meilleur état de santé et de bien-être pour la population dans un souci d'équité;
- Économique : optimise l'utilisation des ressources (notamment financières, mais également environnementales) pour leur gestion responsable et durable;

- Organisationnelle : s'insère dans le contexte organisationnel des soins et services d'une façon qui contribue à renforcer le système de santé et de services sociaux;
- Socioculturelle : s'insère dans le contexte de la société québécoise d'une façon qui favorise son évolution vers le bien commun.

Plan triennal d'activités 2022-2025

En vertu de l'article 11 de la Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux, un Plan triennal d'activités (PTA) doit être soumis à l'approbation du ministre tous les trois ans, puis être mis à jour annuellement. Ce plan et ses mises à jour sont rendus publics sur le site Internet de l'Institut. Le [PTA 2022-2025](#) vient concrétiser les orientations et objectifs retenus dans la planification stratégique 2021-2024 de l'INESSS.

Vision qualité

En mars 2023, l'INESSS a publié [Vision qualité, l'affaire de tous et de toutes](#). Dans cet énoncé, l'Institut nomme, entre autres, les valeurs et les principes au cœur de sa vision d'un système intégré de gestion de la qualité et d'amélioration continue.

La qualité est un objectif collectif impliquant la mise en œuvre du cadre décrit précédemment, notamment pour formuler des recommandations bien argumentées qui sont justes, raisonnables et porteuses de valeur.

La gestion de la qualité au sein de l'INESSS est exercée dans le respect des valeurs de l'Institut, tout en tenant compte de ses ressources. Elle est guidée par :

- La poursuite de l'excellence afin de répondre de façon optimale aux besoins décisionnels à tous les niveaux;
- La promotion d'une culture d'amélioration misant sur la pratique réflexive, l'ouverture et le souci de l'impact des productions de l'Institut dans les milieux de soins et de services;
- L'apprentissage collectif qui met à profit la collaboration et le regard transversal, reconnaît et inclut les expertises complémentaires, et s'inspire de réussites pour s'outiller;
- La bienveillance pratiquée au sein d'une culture de non-blâme qui cherche à améliorer les processus et à trouver des moyens de soutenir et d'outiller les équipes et les individus;
- L'agilité pour répondre en temps opportun aux besoins et relever les défis qui se présentent, dans un souci de proportionnalité des efforts tout en tenant compte des ressources de l'organisation.

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Plan stratégique 2021-2024	Orientation 1 : Éclairer en temps opportun des choix fondés sur la valeur pour la collectivité - Objectif 1.1 : Accélérer l'accès aux innovations à forte valeur anticipée - Objectif 1.2 : Soutenir l'optimisation des parcours de soins et services en s'appuyant sur les données les plus à jour - Objectif 1.3 : Renforcer la réponse aux besoins d'évaluation en services sociaux et en santé mentale Orientation 2 : Augmenter l'influence de nos productions - Objectif 2.1 : Soutenir l'atteinte de résultats mesurables grâce à nos recommandations Orientation 3 : Gagner en efficience et en cohérence - Objectif 3.1 : Mobiliser le personnel et les collaborateurs (collaboratrices) dans l'application rigoureuse et agile des principes d'appréciation de la valeur	Objectif 2.2 : Améliorer la santé des écosystèmes Objectif 3.2 : Valoriser l'égalité et la diversité de notre société Objectif 4.3 : Bâtir des collectivités dynamiques et innovantes Objectif 5.1 : Placer le développement durable au centre des décisions du gouvernement Objectif 5.2: Appuyer les interventions gouvernementales sur le conseil scientifique
Énoncé de principes et fondements éthiques - Cadre d'appréciation de la valeur des interventions en santé et en services sociaux	Principe 1 : Pertinence des objets et adaptation des modalités d'évaluation Principe 2 : Mobilisation et intégration des savoirs Principe 3 : Délibération multidimensionnelle Principe 4 : Recommandations justes, raisonnables et porteuses de valeur	Objectif 2.2 : Améliorer la santé des écosystèmes Objectif 3.2 : Valoriser l'égalité et la diversité de notre société Objectif 4.3 : Bâtir des collectivités dynamiques et innovantes Objectif 5.1 : Placer le développement durable au centre des décisions du gouvernement

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
	Principe 5 : Soutien à la création de valeur et réévaluation	Objectif 5.2: Appuyer les interventions gouvernementales sur le conseil scientifique
PTA 2022-2025	Plan triennal d'activités	Objectif 2.2 : Améliorer la santé des écosystèmes Objectif 3.2 : Valoriser l'égalité et la diversité de notre société Objectif 4.3 : Bâtir des collectivités dynamiques et innovantes Objectif 5.1 : Placer le développement durable au centre des décisions du gouvernement Objectif 5.2: Appuyer les interventions gouvernementales sur le conseil scientifique
Vision qualité de l'INESSS L'affaire de tous et de toutes	Gestion de la qualité au sein de l'INESSS : valeurs, principes et composantes.	Objectif 2.2 : Améliorer la santé des écosystèmes Objectif 3.2 : Valoriser l'égalité et la diversité de notre société Objectif 4.3 : Bâtir des collectivités dynamiques et innovantes Objectif 5.1 : Placer le développement durable au centre des décisions du gouvernement Objectif 5.2: Appuyer les interventions gouvernementales sur le conseil scientifique

Contexte interne

Télétravail

Au sortir de la pandémie de COVID-19, l'INESSS a choisi d'offrir aux employés le travail en mode hybride, en laissant à la majorité d'entre eux la possibilité de faire du télétravail sur une base régulière jusqu'à cinq jours par semaine, conformément aux attentes exprimées lors d'un sondage. Ce faisant, l'Institut contribue de manière importante à la réduction des déplacements. Une autre conséquence de ce choix stratégique pour l'organisation est la réduction des locaux qu'elle occupe, dont elle n'est pas propriétaire.

Régionalisation d'emplois

Le 24 février 2022, dans une perspective de renforcement de l'occupation et de la vitalité économique du territoire québécois, le [Plan gouvernemental de régionalisation de 5 000 emplois de l'administration publique](#) a été annoncé. Grâce à son orientation en matière de télétravail, l'INESSS participe activement à la mise en œuvre de ce plan.

Planification stratégique 2024-2027

Le plan stratégique 2021-2024 de l'Institut arrive à échéance. Les réflexions entourant le prochain ont débuté. Elles mèneront assurément à des engagements liés au développement durable.

Cette nouvelle démarche stratégique intervient à un moment charnière de l'évolution du système de santé et de services sociaux en raison du dépôt du projet de loi n°15 (Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace).

Innovation responsable en santé

L'Innovation Responsable en Santé (IRS) promeut l'engagement des parties prenantes dans le développement scientifique et technologique, par le biais d'approches participatives et inclusives, afin de concevoir des solutions « éthiquement acceptables, socialement souhaitables et durables » aux grands défis sociétaux.

Dans son Énoncé de principes et fondements éthiques - Cadre d'appréciation de la valeur des interventions en santé et en services sociaux, l'INESSS « soutient l'innovation responsable pour une évolution durable du système de santé et de services sociaux, et ce, en réponse aux besoins décisionnels à tous les niveaux ». Pour être durable, un système de santé doit répondre adéquatement aux préoccupations financières, sociales et environnementales (Zurynski et al. 2022)¹.

¹ Zurynski, Y., Herkes-Deane, J., Holt, J., McPherson, E., Lamprell, G., Dammerly, G., ... & Braithwaite, J. (2022). How can the healthcare system deliver sustainable performance? A scoping review. *BMJ open*, 12(5), e059207.

Transformation numérique

En tenant compte de sa mission et de ses ressources, l'INESSS compose, depuis 2019, avec le changement insufflé par la [Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023](#), à laquelle se sont notamment ajoutés le [Plan pour mettre en œuvre les changements nécessaires en santé](#) et le [Plan de modernisation technologique 2022-2025](#).

Intelligence artificielle

Les progrès rapides dans le domaine de l'Intelligence artificielle (IA), ainsi que d'autres avancées technologiques, sont en train de transformer les disciplines, les économies et les industries. On ne peut nier le potentiel de l'IA pour le bien commun et pour l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable. Cependant, toute révolution technologique entraîne de nouveaux déséquilibres qu'il faut essayer d'anticiper. L'INESSS se mobilise à cet égard.

Entreprise en santé

Amorcée en 2018, la démarche de l'INESSS au regard de la norme Entreprise en santé s'est poursuivie, avec l'obtention d'une nouvelle certification de la part du BNQ en novembre 2022. L'engagement de l'Institut témoigne du souci de la santé et du mieux-être au travail des personnes au service de l'organisation. Ainsi, en septembre 2022, s'est tenu le troisième sondage biennal, dont le but est de déterminer les besoins du personnel. À la suite de cela, une enquête sur la qualité de vie et les conditions de travail a été menée du 21 au 31 mars 2023. Treize actions prioritaires ont été ciblées pour 2023-2024 à partir de cette enquête, notamment en lien avec la promotion d'une saine alimentation et de l'activité physique, ainsi que la conciliation travail et vie personnelle.

Contexte externe

Performance du système de santé et de services sociaux

La performance du système de santé et de services sociaux est une condition essentielle à l'atteinte des objectifs de développement durable. La santé et le bien-être de la population contribuent tout autant à l'essor économique qu'au progrès social du Québec.

Le projet de loi n°15 (Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace) propose de renouveler l'encadrement du système de santé et de services sociaux. Il vise à faciliter l'accès des personnes à des services de santé et à des services sociaux sécuritaires et de qualité, en renforçant la coordination des différentes composantes du système et en rapprochant des communautés les décisions liées à l'organisation et à la prestation des services. Au cœur de cet écosystème, l'INESSS poursuivra auprès des décideurs et des acteurs du réseau sa mission d'appui à la promotion de l'excellence clinique et de l'utilisation efficace des ressources.

Réponse du système de santé et de services sociaux à l'urgence climatique

À travers le monde, le secteur de la santé participe largement à l'émission de gaz à effet de serre (GES), dans le cadre, entre autres, de la prestation de soins et de l'achat de produits, de services et de technologies issus de chaînes d'approvisionnement hautement carbonées. Il a donc un rôle crucial à jouer dans la lutte à l'urgence climatique qui se fait de plus en plus pressante, non seulement en offrant des soins et des services aux personnes dont la santé et le bien-être sont affectés par les conséquences de la crise climatique, mais également en agissant sur la prévention et en réduisant sa propre empreinte. Le réseau québécois de la santé et des services sociaux compte de plus en plus de professionnel(les) et de gestionnaires sensibles et investis à cet égard. Ces personnes sont avant tout des citoyen(ne)s engagé(e)s à faire du développement durable une priorité pour le Québec.

Plan d'action de développement durable

Le plan d'action qui suit découle des attentes de participation qui ont été formulées à l'INESSS par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) en réponse aux objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028. Il constitue un repère important, mais ne reflète pas toutes les actions que l'Institut pourrait entreprendre, au cours des prochaines années, pour faire du développement durable l'une de ses priorités.

Les attentes formulées à l'INESSS par le MELCCFP sont les suivantes :

Gouvernance du développement durable

-  Objectif 5.1 : Placer le développement durable au centre des décisions du gouvernement
 - Sous-objectif 5.1.1 : Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales

Marchés publics

-  Objectif 5.4 : Utiliser les marchés publics comme levier de croissance durable
 - Sous-objectif 5.4.1 : Accroître la part des acquisitions responsables

Mobilité durable

-  Objectif 5.8 : Opérer un changement vers des modes de déplacement plus durables
 - Sous-objectif 5.8.2 : Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto-solo des employés de l'État

Action 1 : Renforcer les capacités des équipes afin qu'elles intègrent de plus en plus le développement durable dans leurs travaux



Tel que mentionné précédemment, l'INESSS se mobilise de plus en plus concrètement autour du développement durable. Il tient notamment compte de plus en plus systématiquement des aspects environnementaux dans ses productions compte tenu de l'empreinte carbone non négligeable du système de santé et de services sociaux.

Cette mobilisation, cohérente avec celles du gouvernement, des autorités ministérielles et des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, s'inscrit au cœur de l'objectif 5.1 de la stratégie gouvernementale. Elle repose sur une rigueur méthodologique et un renforcement des capacités dans une perspective d'excellence. L'INESSS s'engage à prendre les moyens nécessaires à cet égard.

Quelques exemples récents témoignent de l'engagement de l'Institut dans cette voie :

- L'[outil d'aide à la prise en charge de l'asthme chez les enfants et les adultes](#), publié en septembre 2023, invite les cliniciens(ne)s à tenir compte, entre autres, des aspects environnementaux dans le choix, conjointement avec le patient, du dispositif d'inhalation. Les éléments mis en lumière sont les suivants :
 - l'empreinte carbone des aérosols-doseurs est plus élevée que celle des dispositifs d'inhalation non pressurisés comme les inhalateurs de poudre sèche ou de bruine légère;
 - l'usage unique de tout dispositif d'inhalation est une importante source de déchets, en plus de générer plusieurs autres impacts environnementaux comme l'acidification des sols, la pollution des eaux et l'exploitation de ressources non renouvelables;
 - le retour des dispositifs d'inhalation vides ou inutilisés à la pharmacie permet le recyclage et/ou la destruction appropriée de ces dispositifs, ce qui atténue leur impact environnemental.
- Afin de réduire l'impact environnemental et les coûts des procédures de gastroscopie et de coloscopie au Québec, des clinicien(ne)s ont contacté l'INESSS afin d'évaluer la pertinence et la faisabilité de formuler des recommandations sur l'utilisation de l'eau du robinet (filtrée / bactériologiquement maîtrisée ou non) plutôt que d'eau stérile dans les procédures d'endoscopies digestives. Pour se positionner sur cette demande, l'Institut a convenu d'effectuer une recherche exploratoire afin d'évaluer sommairement s'il existe des données scientifiques et cliniques sur lesquelles il pourrait appuyer la formulation de recommandations éventuelles.

- L'Association des anesthésistes du Québec (AAQ) a rencontré le MSSS pour lui faire part de sa préoccupation quant à l'impact de l'utilisation des gaz anesthésiques, notamment en ce qui a trait aux fuites de protoxyde d'azote dans les canalisations hospitalières. Le MSSS a par la suite sollicité l'INESSS pour qu'il explore la littérature à ce sujet. En parallèle, l'AAQ a aussi transmis à l'INESSS son intérêt à ce qu'il se penche sur l'utilisation optimale des gaz anesthésiques dans une perspective de décarbonation des soins de santé.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.1.1	Nombre d'activités* visant à renforcer les capacités des équipes en développement durable - Mesure de départ non disponible	2	3	3	4	4
5.1.1	Nombre annuel de bulletins de veille scientifique** portant sur les impacts environnementaux en santé et en services sociaux – Mesure de départ : 3	3	3	3	3	3
5.1.1	Taux de politiques et directives organisationnelles prenant le développement durable en considération – Mesure de départ non disponible	5 %	10 %	20 %	35 %	50 %

* Le terme « activités » comprend des formations, webinaires, tutoriels, plateformes d'échanges, communautés de pratiques, recours à des expertises spécialisées, etc.

** La veille scientifique est une activité de repérage, de collecte et de sélection de l'information. Elle vise à approfondir les connaissances dans un domaine donné, à suivre les évolutions des publications scientifiques, à documenter ou à mettre à jour les projets d'évaluation de l'Institut.

L'INESSS débute l'exercice d'élaboration d'un nouveau plan stratégique. Les indicateurs proposés ci-dessus pourront être révisés à la lumière de sa publication.

Action 2 : Augmenter la part des acquisitions responsables



Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.4.1	Taux d'acquisitions (biens et services) intégrant des composantes responsables– Mesure de départ non disponible	25 %	30 %	35 %	40 %	50 %
5.4.1	Taux de réservations dans des hôtels inscrits dans le répertoire des tarifs préférentiels du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), qui sont reconnus par les programmes de reconnaissance en développement durable – Mesure de départ non disponible	50 %	55 %	60 %	70 %	80 %

Action 3 : Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable auprès du personnel



Tel que mentionné dans le contexte interne, l'INESSS a opté, après consultation des membres de son personnel, pour un mode de travail hybride permettant le télétravail sur une base régulière jusqu'à cinq jours par semaine pour la majorité des employés. En réduisant les déplacements de ceux-ci, l'Institut affiche d'emblée son engagement à promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable. Par ailleurs, il entend prendre d'autres mesures, en collaboration, entre autres, avec le comité sur la santé et le mieux-être, par exemple l'organisation d'activités de sensibilisation.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.8.1	Nombre d'activités de sensibilisation offertes au personnel	1	2	2	3	3

Tableau synoptique

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.1.1	Renforcer les capacités des équipes afin qu'elles intègrent de plus en plus le développement durable dans leurs travaux	Nombre d'activités* visant à renforcer les capacités des équipes en développement durable - Mesure de départ non disponible	2	3	3	4	4
5.1.1	Renforcer les capacités des équipes afin qu'elles intègrent de plus en plus le développement durable dans leurs travaux	Nombre annuel de bulletins de veille scientifique** portant sur les impacts environnementaux en santé et en services sociaux – Mesure de départ : 3	3	3	3	3	3
5.1.1	Renforcer les capacités des équipes afin qu'elles intègrent de plus en plus le développement durable dans leurs travaux	Taux de politiques et directives organisationnelles prenant le développement durable en considération – Mesure de départ non disponible	5 %	10 %	20 %	35 %	50 %

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.4.1	Augmenter la part des acquisitions responsables	Taux d'acquisitions (biens et services) intégrant des composantes responsables– Mesure de départ non disponible	25 %	30 %	35 %	40 %	50 %
5.4.1	Augmenter la part des acquisitions responsables	Taux de réservations dans des hôtels inscrits dans le répertoire des tarifs préférentiels du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), qui sont reconnus par les programmes de reconnaissance en développement durable – Mesure de départ non disponible	5 %	55 %	60 %	70 %	80 %
5.8.1	Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable auprès du personnel	Nombre d'activités de sensibilisation offertes au personnel – Mesure de départ non disponible	1	2	2	3	3

